Image not found or type unknown

Refus du propriétaire de louer un appart

Par **maggy57**, le **09/08/2011** à **12:52**

Bonjour,

je suis actuellement en cdd et mon ami est militaire sur la base aérienne qui ferme l'année prochaine en juin (mutation en vue).
Un propriétaire peut-il refuser de me louer son bien sous prétexte que mon ami est muté et que cela ne l'arrange pas pour un an?

Surtout que mon ami a l'intention de prendre une autre voie et de quitter l'armée.

Cdlt.

Si bail de la loi de 89 , 3 ans c ' est 3 ans
Ne pas confondre durée du bail , et durée du préavis
Le bailleur peut décider (régalien) comme il veut le choix du locataire

Par **Domil**, le **09/08/2011** à **17:57**

Oui, un bailleur a le droit de louer à qui il veut tant que son motif de refus n'est pas lié à une discrimination illégale (race, religion, ethnie, handicap)
Mais pourquoi avoir raconté votre vie à cette personne ?

Par **maggy57**, le **10/08/2011** à **08:43**

je n'ai pas raconté ma vie, j'ai répondu aux questions qu'il m'a posées.
Apparemment, il savait que la base fermait dans un an (ce n'est pas moi qui le lui ai dit), d'où ma justification et explication de nos projets.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés